

Communiqué de presse

Mardi 28 juin 2016

Interdiction de circuler dans Paris pour les véhicules « anciens »

Pour Franck MARLIN : « *la Gauche à Paris se résume en trois mots : iniquité, iniquité, iniquité* »

À partir du 1^{er} juillet prochain, qu'ils soient essence ou diesel, les véhicules particuliers mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1997, les véhicules utilitaires mis en circulation avant le 1^{er} octobre 1997 et les deux-roues motorisés mis en circulation avant le 1^{er} juin 1999 seront interdits dans Paris, en semaine, de 8 heures à 20 heures. Une mesure qui va toucher entre 300 000 et 600 000 propriétaires de véhicules sur toute l'Île-de-France.

« La Gauche à Paris en trois mots, c'est : iniquité, iniquité, iniquité ! » réagit Franck MARLIN.

« Paris n'est pas un état indépendant. En prenant une telle décision, Madame HIDALGO et les élus de sa majorité condamnent des centaines de milliers de Franciliens et de foyers modestes.

« Ils n'ont que faire de savoir si les habitants de la grande couronne ont de quoi se déplacer pour se rendre à leur travail. Que vont faire, par exemple, celles et ceux qui n'ont que la ligne D du RER pour aller travailler, lorsque l'on connaît les dysfonctionnements permanents sur cette ligne, sans parler des mouvements de grève ? Et que dire de celles et ceux qui, nombreux, n'ont pas accès aux transports en commun ou qui utilisent leur voiture plutôt que le RER à des heures tardives pour rentrer chez eux ?

Une mesure qui pénalise les foyers modestes et qui accroît les inégalités sociales

« Ils n'ont que faire des propriétaires de voitures qui n'ont pas le choix, parce que modestes, de conserver longtemps leur véhicule par souci d'économie. Madame Hidalgo croit-elle qu'ils auront les moyens de mettre 20 000 euros dans une nouvelle voiture, d'autant qu'avec sa mesure d'interdiction les véhicules concernés voient leur côte s'effondrer de 50 % ?

« C'est d'ailleurs pourquoi je soutiens le combat de la [Fédération Française des Motards en Colère](#) contre cette mesure et l'action entreprise par l'[association "40 millions d'automobilistes"](#) qui appelle tous les propriétaires franciliens d'un véhicule concerné par les futures interdictions de circulation à rejoindre une action juridique pour obtenir l'indemnisation du préjudice financier subi.

« Et ce ne sont pas les aides de l'Etat, tant vantées par Madame ROYAL, qui changeront quoi que ce soit ! Madame la Ministre, aujourd'hui dans les colonnes du journal Le Parisien, évoque ses belles mesures. Pensez donc ! 6 000 primes de 10 000 € pour acheter un véhicule électrique, qui coûte entre 30 et 40 000 euros, et uniquement pour remplacer un véhicule diesel ancien. Nous sommes loin du compte par rapport au nombre de victimes de la politique menée par Madame Hidalgo !

« Qu'on nous laisse travailler, vivre et rouler librement ! »

« Madame ROYAL salue le courage de Madame le Maire de Paris. J'estime au contraire qu'il s'agit là d'une décision profondément injuste, scandaleuse et liberticide.

« Ce n'est pas ainsi que l'on répondra aux difficultés liées à la pollution. Ce n'est pas parce qu'un véhicule est ancien que son taux de pollution est systématiquement élevé. Que la pollution des véhicules soit contrôlée, d'accord, mais établir de telles interdictions, aux conséquences immenses et qui accroissent les inégalités sociales, sur des critères d'âge uniquement, c'est invraisemblable et révoltant.

« Et puis... Aimer conduire une voiture ancienne et la préférer à une voiture moderne, c'est un choix, une liberté qui, contrairement aux biens pensants qui ne connaissent rien de la réalité et des difficultés de leurs concitoyens, ce qui s'apparente à un total mépris, n'empiète pas sur la liberté des autres. Qu'on nous laisse travailler et vivre. On veut rouler librement ! »